

Située à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke, la Ville de Granby profite d'un positionnement géographique stratégique. Elle offre un milieu de vie accueillant avec ses quelque 67 286 habitants, notamment par ses nombreux espaces verts, ses pistes cyclables, sa vie culturelle en effervescence ainsi que ses festivals. Travailler à la Ville de Granby, c'est profiter de conditions de travail concurrentielles telles qu'un régime de retraite des plus intéressants, une offre compétitive de vacances et de congés fériés ainsi qu'un régime d'assurance collective avantageux.

Titre d'emploi :	Évaluatrice ou évaluateur
Service :	Service de l'évaluation
Statut de l'emploi :	Permanent temps plein
Période d'affichage :	20 décembre au 14 janvier 2018
Concours No :	1759

Vous vous assurez que l'inscription des données au rôle respecte les règlements municipaux, la Loi sur la fiscalité municipale et les règlements qui en découlent. Vous établissez les valeurs à porter au rôle lors d'opérations cadastrales. Vous effectuez les études et analyses en vue de l'établissement des normes, taux, classes et facteurs nécessaires à l'établissement et la mise à jour du rôle d'évaluation. Au besoin, vous agissez à titre d'évaluatrice ou d'évaluateur suppléant en conformité à la Loi sur la fiscalité municipale.

Exigences du poste

- Détenir un baccalauréat en administration des affaires ou en affaires immobilières;
- Justifier de deux à trois années d'expérience dans des attributions pertinentes;
- Être membre en règle de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec;
- Démontrer une connaissance de la Loi sur la fiscalité municipale et les règlements qui en découlent;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Démontrer des aptitudes pour le travail en public;
- Manifester de la facilité à prendre des décisions et à défendre des positions;
- Une connaissance fonctionnelle de l'anglais est considérée comme un atout.

La semaine régulière de travail à ce poste est de 37,5 heures et la rémunération est établie selon la convention collective en vigueur régissant les fonctionnaires municipaux, soit 30,56 \$ l'heure (minimum) à 37,90 \$ l'heure (maximum).

Les personnes intéressées sont priées de créer leur candidature au www.granby.qc et d'y joindre leur curriculum vitae avant la date de fin de l'affichage. La Ville de Granby remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec celles dont la candidature est retenue.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes handicapées. Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer par courriel au rh@granby.ca.